CÔTES DU RHÔNE VISAN ‘Bio’

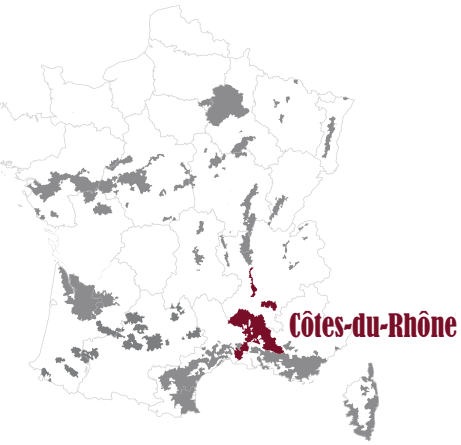
AOC rouge

Côtes du Rhône

La Vallée du Rhône est le passage privilégié entre le monde méditerranéen et l'Europe septentrionale, elle déploie ses vignobles depuis 2000 ans.
Des vins souples, frais, aromatiques, et également, des vins riches, complexes, souvent élevés en fûts et de bonne capacité de vieillissement, on trouve de nombreux styles.

AOC : Appellation d’Origine Contrôlée

LOUIS AFFRE



Situé sur la commune de Visan dans le vaucluse, les vignes s’étendent de la plaine au village.
Reconnue pour les vins rouges, l’appellation existe également en blanc et rosé.
La surface viticole est de 529 ha, avec 94% de vins rouges, 4% de vins blancs et 1% de vins rosés.



Cépages

Ce vin est issu de trois cépages cultivés en agriculture biologique : le Grenache, la Syrah et le Mourvèdre.

Elaboration - Vinification

Durant les trois premières semaines de cuvaison, des remontages quotidiens sont effectués afin d’assurer le bon déroulement de la vinification.
L’élevage s’effectue pour 35% de la cuvée en fûts de chêne et pour 65% en cuve inox thermorégulée durant 8 mois.

Dégustation

Robe : pourpre avec des reflets violets.
Nez : fruits rouges, épices et truffe.
Bouche : à la fois fruité et de caractère, on découvre des notes florales, de fruits noirs comme le cassis. Il évolue en vieillissant vers des arômes de Garrigue.

Accords mets et vins

Ce vin accompagnera parfaitement des viandes rouges grillées, des lasagnes de légumes, des pâtes au pesto ou des fromages comme une tome de brebis.
Servir à une température de 13 à 15°C.

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Garde

De 5 à 7 ans.

HENRI MAIRE FRANCE - En Boichailles – BP106 39605 Arbois Cedex – www.henri-maire.fr
SAS au capital de 300 000 € - RC Lons le Saunier 439 045 717 – N° TVA Intracommunautaire : FR 62439045717

L’abus d’alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Juillet 2026.